

Collecte et valorisation des coquilles

Cadre de restitution : Territoires zéro déchet

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Syndicat mixte Cyclad

1 rue Julia et Maurice Marcou

<http://www.cyclad.org/>



FORGEOT

Cécile

Nouvelle Aquitaine

cecile.forgeot@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé CONSOMMATEURS, , MENAGE, IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT, DECHET INERTE, DECHETERIE

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La Charente-Maritime est le premier département producteur d'huîtres.

Labellisé Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet, le Syndicat Mixte Cyclad sensibilise les habitants à la réduction des déchets, met en place de nouvelles filières de valorisation, pour finalement réduire l'impact des déchets sur l'environnement.

Les élus de Cyclad ont souhaité proposer aux habitants une **solution de tri des déchets de coquilles vides (moules, huîtres, ...) en déchèterie**. Plusieurs raisons ont motivé ce choix :

- ces déchets, lourds et odorants, sont couramment jetés aux ordures ménagères, alors que le traitement par incinération n'est pas adapté : ils ressortent quasiment intacts des fours et se retrouvent dans les mâchefers
- la mise en place d'une collecte incitative à la réduction des déchets : passage en C 0,5 pour le flux OMr sur les CdC Aunis Sud et Aunis Atlantique entre 2015 et 2016
- le souhait de développer des filières en déchèterie
- l'existence d'une filière locale pour la valorisation des coquilles en alimentation des volailles

Commentaires sur la partie Contexte :

On ne comprend pas que le projet a consisté à mettre en place une collecte des coquilles en déchèterie. C'est écrit nulle part dans le contexte !! Bien sur si on connaît on comprend mais sinon non ! Et par ailleurs, il apparaît clairement que ça a un intérêt pour réduire les volumes de déchets collectés et que dans votre contexte ZZ c'est cohérent, mais il me semble intéressant de préciser que vous avez pu le faire car filière locale de reprise !! A minima le dire dans "reproductibilité"

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Les objectifs de cette collecte sont multiples :

- S'inscrire dans les objectifs de la Loi de Transition Énergétique en matière de réduction des déchets et de valorisation matière.
- Proposer aux habitants d'autres solutions de tri pour les déchets que pour les emballages.
- Travailler en partenariat avec les acteurs économiques locaux et bénéficier de leur savoir-faire.
- Maintenir, voire développer, les emplois locaux (19 emplois pour la société OVIVE).
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre en privilégiant la valorisation matière à l'incinération ou enfouissement.
- Permettre aux habitants de réduire la quantité de déchets dans la poubelle OMr en retirant les coquilles, et de s'accommoder du passage en C0.5
- Valoriser ces déchets par une filière locale

Objectifs quantitatifs :

Ils n'ont pas été spécifiquement définis mais l'action participe à des objectifs globaux :

- Contribuer à réduire les déchets incinérés et enfouis et à atteindre l'objectif de 165 kg par habitant et par an, à l'horizon 2020, inscrit dans le projet TZGZD.
- Limiter le transport : dans le cas de ce projet la distance moyenne parcourue par les coquilles pour être recyclées est inférieure à celle parcourue pour être incinérées ou enfouies.

Résultats quantitatifs:

Décembre 2015 : phase de test sur 20 déchèteries, 13 tonnes de déchets de coquilles recyclés en un mois et demi.

2016: maintien de la filière sur les 20 déchèteries, 24 tonnes de déchets de coquilles recyclés

2017 : 4 nouvelles déchèteries équipées pour le tri des coquilles. 51 tonnes de déchets de coquilles collectés et recyclés.

2018 : poursuite de l'action. Ce sont 78 tonnes de déchets de coquilles collectés, soit plus de 52% d'augmentation ! Les habitants ont pris l'habitude de venir déposer ce type de déchet en déchèterie. C'est une filière à part entière.

La collecte s'effectue en moyenne 1 fois par trimestre, lorsque les big-bags sont remplis, à la demande de l'agent de déchèterie.

Résultats qualitatifs :

Dans un contexte de mise en place de la **collecte incitative** sur le territoire de la Communauté de Communes Aunis Atlantique et de la Communauté de Commune Aunis Sud, les habitants étaient motivés et mobilisés pour réduire leurs ordures ménagères. Ils ont exprimé leur satisfaction face à cette nouvelle filière, en déchèteries et sur les réseaux sociaux.

Malgré quelques appréhensions sur la qualité du gisement, **les agents de déchèterie ont été rassurés de voir la bonne compréhension des habitants face aux consignes de tri** et aux contraintes qualitatives du recycleur. Ils sont satisfaits de la mise en place de cette nouvelle filière. Néanmoins, leur contrôle en amont a permis d'éviter des erreurs de tri puisqu'ils ont refusé quelques sacs (en quantité non significative) comportant essentiellement des crustacés.

Malgré quelques inquiétudes sur les nuisances olfactives, les agents n'ont pas été, de manière
Page 2/7

générale, gênés par cette nouvelle filière. La période de froid semble la plus favorable à la minimisation des nuisances olfactives ; néanmoins, étant donné l'hiver doux 2015/2016, certains agents ont fermé le sac pour limiter les odeurs. Les déchèteries seront prochainement équipées de bacs, dans lesquels seront stockés les big-bags pleins. **La société Ovive** est satisfaite de la qualité des coquilles triées. Lors du déchargement sur leur site, un rapide contrôle « qualité », visuel et général, a été réalisé : le tri est de très bonne qualité ; très peu de crustacés et quelques sacs plastiques ont été retirés.

Lancée en période de fêtes, l'action a bénéficié d'un important relais médiatique, tant au niveau local qu'au niveau national.

Liens vers les articles et reportages:

<http://www.francetvinfo.fr/decouverte/noel/quand-les-coquilles-d-huitres...>

<http://www.lepoint.fr/culture/en-charente-maritime-la-deuxieme-vie-des-h...>

<http://www.lhebdo17.fr/ecologie-cyclad-collecte-les-dechets-coquilles/>

<http://www.sudouest.fr/2015/12/02/en-charente-maritime-meme-les-coquille...>

<http://tempsreel.nouvelobs.com/culture/20151222.AFP1006/en-charente-mari...>

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

Avec le passage à la collecte incitative, les élus de Cyclad ont souhaité proposer aux habitants une solution pour les déchets de coquilles, généralement jetés dans les OMr et potentiellement générateurs de nuisances.

Pour ce faire, une rencontre a été organisée avec l'entreprise industrielle Ovive, basée à une trentaine de kilomètres, spécialisée dans la transformation de minéraux et de coquillages, pour organiser la collecte des déchets de coquilles en déchèterie. Des **exigences de qualité** ont été formulées lors de ce rendez-vous (coquilles vides, pas de citron,...) Suite à cette rencontre, **l'ensemble des agents a été formé et informé** de cette nouvelle filière. A cette occasion, les modalités techniques et pratiques ont été débattues pour garantir le succès de l'opération et le meilleur accueil pour les habitants.

Un test s'est déroulé tout au long du mois de décembre 2015(période de fêtes) sur 20 déchèteries. Un logo a été créé pour cette collecte. Cette signalétique reprend la charte graphique des pictogrammes en déchèterie.

L'opération bénéficie de big bags déjà utilisés, mis à disposition gratuitement par l'entreprise "Léa nature", fabriquant français de produits bio et naturels.

Une campagne de communication a été déclinée sur divers supports : flyers, kakémono, réseaux sociaux, réunions publiques sur les territoires des Communautés de communes Aunis Atlantique et Aunis Sud pour le passage à la collecte incitative. En 2015, le flyer a été joint au calendrier de collecte distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants.

Fort de ce succès, **la filière est désormais permanente** sur les déchèteries équipées. La collecte a lieu environ 3 fois par an lorsque les big-bags sont pleins. La filière est intégrée dans tous

les documents de communication (notamment le calendrier de collecte).

Des initiatives locales ont renforcé l'action :

Sur la commune de Nachamps :

Le Maire de Nachamps (220 habitants), Monsieur MONBRUN, a contacté les services de Cyclad pour la mise en place de la collecte de déchets de coquilles en apport volontaire sur sa commune. Il a alors engagé des démarches internes permettant, en un temps très court, d'informer ses habitants de la mise à disposition de big-bags leur évitant des aller-retours en déchèterie.

L'opération a commencé le 22 décembre 2015. Le 18 janvier 2016, la commune a apporté un demi big-bag en déchèterie d'Annezay, un poids estimé à 150 kilogrammes.

Sur les communes de Grandjean, Nuillé sur Boutonne et La Jarrie Audouin :

Les mairies ont également mis à disposition de leurs habitants des contenants en apport volontaire (fûts 220 litres ou bacs 660 litres). Ces contenants ont ensuite été vidés par les mairies en déchèterie de Saint Savinien, Aulnay et Vergné.

La qualité de tri était bonne, voire très bonne ; quelques citrons et crustacés ont cependant été retirés lors du vidage en déchèterie.

Au festival de Musique Moul' Stock à Charron (17) :

Depuis deux ans, outre le tri des emballages ménagers recyclables, Cyclad accompagne les bénévoles du festival au tri des coquilles de moule. Ce tri est réalisé par les bénévoles. Pour ce faire, une grande table de tri proche du point restauration avec 4 bénévoles et une table de tri proche de la buvette avec 2 bénévoles sont installées. Cyclad fournit les big-bags pour les déchets de coquilles de moules, des points tri, des documents de communication et des bacs.

En 2016, 1 tonne de coquille de moule a été triée et valorisée. En 2017, la collecte s'élève à 1,7 tonnes. L'un des organisateurs du festival les évacue directement sur le site d'Ovive.

Planning:

06.11.2015 : Réunion avec Ovive

11.2015 : Conception de la campagne de communication et ses différents supports

18.11.2015 : Envoi du dossier de demande de labellisation COP21

29.11.2015 : Confirmation de la labellisation COP21

30.11.2015 : Point Presse chez Ovive

03.12.2015 : Réunion et présentation/échanges avec les Agents des déchetteries

Du 07 au 11.12.2015 : Equipement des 20 déchetteries (BigBag + Signalétique + Fiche technique)

07.12.2015 : Validation du protocole « Chargement Déchargement »

Du 14 décembre 2015 au 31 janvier 2016 : Collecte de coquilles en déchèteries

03 et 04.02.2016 : Enlèvement de l'ensemble des bigbags, pesée et déchargement chez Ovive

2016-2017-2018 : Maintien de la filière tout au long de l'année, collecte tous les trimestres

Année principale de réalisation:

2015

Moyens humains :

Les contacts, organisation et mise en oeuvre ont été réalisés en 1 mois par la chargée de mission prévention avec l'appui du directeur l'équipe déchèterie et l'implication du service communication-prévention de Cyclad , pour la conception et la diffusion de la communication.

La filière est gérée au quotidien par le service déchèterie (Responsable, l'assistante du pôle déchèterie, 25 Agents). Le temps de travail des agents de déchèterie n'a pas changé. Le contrôle de la qualité des déchets de coquilles déposés est intégré dans leur mission.

Moyens financiers :

Signalétique en déchèterie (20 panneaux) = 280 €

Campagne de communication = 900 €

Collecte et enlèvement = 1 120 €

L'action s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire. Léa Nature met à disposition ses big-bags déjà utilisés qui sont réemployés par Ovive (ou directement par Cyclad) pour la collecte des déchets de coquilles.

Le coût global de la filière en 2017 est entre 65 et 70€/t, contre 165€/t pour les OMr.

Moyens techniques :

En déchèteries : Big-bags et support ; Signalétique et support

Fiche technique pour les Agents : déchets acceptés et refusés, contenant, période approximative d'enlèvement, recycleur, déchèteries équipées, retours d'expérience demandés

Partenaires mobilisés :

Partenaires actifs

Ovive (reprise gratuite des coquilles pour leur valorisation)

Léa Nature (don de big bags)

Les communes de : Nachamps, Grandjean, Nuaille sur Boutonne, La Jarrie Audoin,

Les organisateurs et bénévoles du festival Moulk'Stock à Charron

Partenaires financeurs:

ADEME

Prestataires

Paprec (transfert des coquilles des déchèteries au recycleur)

L'action a été labellisée COP 21.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

La **proximité du recycleur** est une opportunité pour la mise en place de cette filière locale.

L'action a bénéficié d'une **visibilité importante** due à la proximité de la côte et des producteurs et de la période.

Cette action est reproductible, à l'année dans les territoires fortement consommateurs de coquillages ou en période de forte consommation de coquillages.

Difficultés rencontrées :

Pas de difficultés rencontrées. En revanche, le mode de vidage et d'évacuation est en cours de modification. Auparavant déposés sur des palettes, les big-bags seront désormais mis dans les bacs OMr de 660l.

Recommandations éventuelles:

En déchèterie, les apports sont, dans la mesure du possible, contrôlés par les Agents. Ce contrôle garantit la qualité de tri, indispensable pour le recycleur.



Type de programme :
Territoires zéro déchet

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®





Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.